

Regards Croisés

Numéro 3

du 1er au 15 octobre 2005

La Cité du Goût et des Saveurs remet le couvert ... A vos fourneaux!

Envie de découvrir de nouvelles recettes, de jongler avec les épices, de préparer un foie gras ou un homard et pourquoi pas de cuisiner des plats venus d'ailleurs (nems ou poulet coco-banane)..... !

La Cité du Goût et des Saveurs vous propose sa nouvelle programmation 2005-2006 variée et appétissante.



Du week-end de préparation des fêtes de fin d'année à la cuisine basses calories, les 46 stages proposés cette année vous permettront de parfaire vos savoir-faire culinaires !

Comment se déroule un stage ?

Après un café de bienvenue, vous revêtez tablier et toque, et commencez la préparation des plats. Chacun participe à la réalisation de tous les mets. Accompagnés par le chef de cuisine, vous avez la possibilité de poser des questions, d'apprendre des techniques de découpes, de découvrir les particularités des produits travaillés.

Lorsque tous les plats sont prêts, vous partagez vos réalisations autour d'une table conviviale.

Chaque participant repart muni de fiches recettes.

UNE PROGRAMMATION DÉCLINABLE EN 5 POINTS :

■ LES «BASIQUES»

Qui permettent de renouer avec la cuisine de tous les jours et de mieux manger au quotidien

- ▶ salades composées, la cuisine du poisson, pâtes et pizzas, repas simple et pas cher, plats uniques...

■ LES «DÉCLINAISONS AUTOUR D'UN THÈME»

Stages développant les nombreuses possibilités qu'offre un produit

- ▶ Déclinaisons autour du chocolat, du poisson, des viandes, des légumes, du feuilletage...

■ LES MARCHÉS

A chaque saison, la Cité du Goût et des Saveurs propose aux participants de faire le marché et de cuisiner les produits de

saison, avec un menu élaboré au dernier moment !

- ▶ Marché d'automne, d'hiver, de printemps et d'été.

■ LES «SPÉCIFIQUES»

Stages sur des thèmes particuliers

- ▶ La cuisine basses calories, cuisine des algues, des enfants, cuisine d'ailleurs, Terre et Mer...

■ LES REPAS DE FÊTES

Afin de préparer les fêtes de fin d'année et celles de l'été...

- ▶ La Saint-Jacques, cocktail dînatoire, repas de fêtes, buffet d'été et arts de la table, Homard en fête et WE de préparation de Noël!

Si vous désirez plus d'informations, ou recevoir la plaquette des cercles culinaires 2005-2006, contactez-nous au 02 96 76 50 00 ou par mail à l'adresse suivante : cm.22@cm-saintbrieuc.fr.

Evolution des entreprises artisanales depuis le 01-01-2005 :

2005	INSC	RAD	SOLDE 2005	SOLDE 2004
Janvier	93	51	42	39
Février	63	45	60	39
Mars	65	51	74	47
Avril	66	54	86	66
Mai	57	39	104	87
Juin	78	43	139	107
Juillet	67	61	145	129
Aout	26	29	142	128

Source: RM

Commentaires:

A noter une évolution très favorable du nombre des entreprises artisanales, puisque fin Août 2005, le solde est de 142 (128 à la même époque en 2004). Cette situation est nouvelle puisque de 2000 à 2003, chaque année le solde entre immatriculations et radiations était quasi nul.

Regards Croisés

Suite à la loi du 18 janvier 2005, le paysage socio-économique se voit très largement modifié. Ainsi, le plan de cohésion sociale met en exergue un volet de mobilisation pour l'emploi. En voici un bref tour d'horizon.

CONTRAT NOUVELLES EMBAUCHES - CNE

Le CNE concerne toutes les entreprises de 20 salariés au maximum. Ce CDI a pour objectif de faciliter l'embauche par le biais d'une période d'essai étendue sur deux ans. Au cours de ce laps de temps, le contrat peut être rompu, puis repris, sous conditions, relativement à l'activité de l'entreprise.

CONTRAT INSERTION REVENU MINIMUM - CI RMA

Il permet l'embauche en CDD -18 mois maximum - de personnes allocataires des minima sociaux. L'entreprise se voit verser une aide forfaitaire mensuelle de 425.40€ avec, corrélativement, la possibilité d'allègement ou d'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale.

CONTRAT INITIATIVE EMPLOI - CIE

CDD - 24 mois maximum - ou CDI permettant le retour à l'emploi de personnes pouvant éprouver des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. Le salarié n'est alors pas compris dans l'effectif de l'entreprise. De plus, cette dernière perçoit une aide mensuelle de l'Etat

et est allégée ou exonérée de cotisations patronales de sécurité sociale.

CONTRAT JEUNE EN ENTREPRISE - CJE

Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans selon certaines conditions. Ce CDI touche les entreprises n'ayant pas eu recours à un licenciement économique au cours des 6 derniers mois précédents le recrutement. L'entreprise perçoit une aide forfaitaire de l'Etat sur une période de 3 ans. A cela peut s'ajouter une possibilité d'allègement des cotisations patronales de sécurité sociale.

EMBAUCHER UN JEUNE

Jusqu'en décembre 2007, toute entreprise embauchant un jeune de moins de 26 ans ne le comptabilise pas dans ses effectifs et ce, jusqu'à son vingt-sixième anniversaire.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CDD de 2 ou 3 ans permettant à des jeunes de 16 à 25 ans de se former et de travailler en alternance. Le but étant d'obtenir une qualification professionnelle.

L'interviewée ?

KRISTENN BOTREL

SERVICE INFORMATION,
ORIENTATION ET FORMATION
CONTINUE.

TÉL. 02 96 76 50 31 - POSTE 121
k.botrel@cm-saintbrieuc.fr



L'entreprise est appuyée dans sa démarche par le biais de plusieurs aides et d'exonérations relatives à la taille de l'entreprise.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

CDD ou CDI concernant les jeunes de 16 à 25 ans ou les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans. Ce contrat concilie temps de formation et temps de travail. L'entreprise est exonérée de certaines cotisations selon le public concerné.

CONTACTS

- Chambre de Métiers
02 96 76 50 00
- ANPE La croix Lambert
02 96 75 00 54

POUR ALLER PLUS LOIN

- www.cohesionsociale.gouv.fr
- www.artisans-22.com